

**LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LES PRATIQUES
ET LES POLITIQUES SOCIALES**

CAHIERS DU LAREPPS

No 00-02

**Jeunesse et insertion :
pour des approches renouvelées**

**Actes du deuxième séminaire des vendredis,
tenu le 18 février 2000**

sous la direction de Louise Tremblay et Christian Jetté

Département de travail social
Université du Québec à Montréal

© LAREPPS/UQAM

avril 2000

AVANT-PROPOS

Dans le cadre des activités de diffusion de l'équipe de recherche Économie sociale, santé et bien-être (ESSBE) et en collaboration avec le Centre de recherche sur les innovations sociales, dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES) et le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS), trois séminaires ont été organisés en 1999-2000. Ces séminaires — appelés « séminaires des vendredis » — étaient une occasion pour les partenaires et les chercheurs de se rencontrer et de discuter d'un thème donné dans une atmosphère conviviale. Près d'une cinquantaine de personnes ont assisté au séminaire du 18 février 2000, dont le thème était, à la veille du Sommet de la jeunesse, les jeunes, leur insertion dans la société et l'intervention. Les cinq conférenciers invités, des chercheurs et des gens de terrain, étaient : Camil Bouchard, professeur au département de psychologie de l'UQAM, chercheur au laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS) et président du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS); Gérald Larose, professeur invité au département de travail social de l'UQAM, membre de l'équipe de recherche ESSBE et responsable du chantier « Promouvoir une société équitable » au sommet de la jeunesse de février 2000; Jeannine Rouja, directrice générale de l'organisme Opération placement jeunesse; Linda Tremblay, coordonnatrice de l'organisme Plein Milieu, et Danièle Monast, psychologue au CLSC du Plateau Mont-Royal. Ce sont les textes de leurs communications qui sont présentés ici. Les textes de Camil Bouchard, de Gérald Larose et de Jeannine Rouja ont été rédigés à partir des notes prises lors de leurs communications.

L'équipe Économie sociale, santé et bien-être (ESSBE) est subventionnée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et par le Développement des ressources humaines du Canada (DRHC).

RÉSUMÉ

Dans ce cahier sont réunis les textes des communications des conférenciers du séminaire des vendredis du 18 février 2000, dont le thème était « Jeunesse et insertion : pour des approches renouvelées ». Le premier texte, de Camil Bouchard, professeur au département de psychologie de l'UQAM et président du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), porte sur l'état de la recherche sur les jeunes. Si 33 % des budgets du CQRS est consacré à la recherche sur l'enfance et la jeunesse, nous apprend-il, la masse critique de chercheurs s'intéresse aux difficultés vécues pendant la petite enfance et l'enfance. Gérald Larose, professeur invité au département de travail social de l'UQAM et responsable d'un chantier au Sommet de la jeunesse, pour sa part, résume les grands enjeux du Sommet. Jeannine Rouja, directrice générale d'un organisme d'insertion, parle de l'approche alternative basée sur la réalisation des rêves des jeunes marginalisés. Linda Tremblay, coordonnatrice d'un organisme en milieu scolaire, quant à elle, nous livre son expérience de partenariat avec l'école et de l'intervention dans le milieu. Enfin, Danièle Monast, psychologue, parle de sa pratique et de la détresse des adolescents.

Table des matières

Avant-propos II

Résumé II

État de la recherche sur les jeunes au Québec
par Camil Bouchard 1

Les principaux enjeux du Sommet de la jeunesse
par Gérald Larose 4

Une approche alternative de l’insertion
par Jeannine Rouja 9

L’école et son milieu
par Linda Tremblay 11

La détresse psychologique chez les jeunes
par Danièle Monast 18

État de la recherche sur les jeunes au Québec

*par Camil Bouchard,
professeur au département de psychologie de l'UQAM,
chercheur au laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS)
et président du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)*

Où en est-on sur le plan des investissements au Québec dans le domaine de la recherche sur l'enfance et la jeunesse? Plusieurs observations se dégagent d'une étude du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), effectuée de 1997 à 1999 :

1. Trente-trois pour cent des budgets du CQRS est consacré à la recherche sur l'enfance et sur la jeunesse, ce qui totalise près de 12 millions de dollars. Cette proportion est énorme compte tenu de la diversité des thématiques que le CQRS est appelé à couvrir. Les investissements de recherche dans ce domaine ont d'ailleurs augmenté de façon significative ces dernières années.
2. Il y a une masse critique importante de chercheurs s'intéresse à l'enfance et à la petite enfance présentant des difficultés : 519 chercheurs ou 48 % de l'ensemble des chercheurs dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
3. Le développement normal des jeunes enfants, des adolescents ou des jeunes adultes est peu investi par les chercheurs. Il n'y a pas de masse critique suffisante de chercheurs : alors que 174 chercheurs travaillent sur le développement normal des jeunes enfants, seulement 36 font des travaux sur le développement normal des adolescents et des jeunes adultes, ce qui est très peu. Et nettement insuffisant. Les problèmes sont donc beaucoup plus étudiés que le développement normal, ce qui nous empêche d'effectuer le lien indispensable entre les facteurs de stress et les facteurs de protection.

Parmi les problématiques étudiées les plus importantes sur le plan des investissements, on trouve :

— l'intégration et l'insertion des jeunes immigrants;

- les troubles du comportement (immense « déversoir » de questions de recherche);
- la toxicomanie;
- la santé mentale;
- le sida.

Quelques recherches seulement portent sur l’insertion des jeunes en emploi.

4. On étudie davantage les enfants que les jeunes et les jeunes adultes. On devrait plutôt tendre vers un équilibre dans les investissements de recherche auprès de ces groupes. Par conséquent, il y aurait un effort supplémentaire à consentir éventuellement dans la recherche sur les jeunes tout en maintenant les sommes allouées à la recherche sur l’enfance et la petite enfance.
5. Le type de programmes influence le type de questions de recherche. Par exemple, le Fonds pour les chercheurs et l’aide à la recherche (FCAR) laisse les chercheurs libres dans le choix de leurs thématiques de recherche, ce qui n’est pas le cas au CQRS. Au FCAR, les chercheurs s’intéressent davantage aux questions fondamentales concernant le développement normal, ce qui tend à démontrer que plus on laisse les chercheurs libres du choix de leur thématique de recherche, plus ils s’intéressent au développement normal. On devrait donc chercher à atteindre un équilibre entre les programmes stratégiques, c’est-à-dire orientés par les organismes subventionneurs, et les programmes libres.
6. Les subventions de recherche dans le domaine de l’enfance, de la jeunesse et de la famille engendrent de nombreux partenariats entre les milieux de recherche et les milieux de pratique (institutions, établissements, services, organismes communautaires).
7. Les budgets consacrés aux activités de transfert des connaissances sont encore très modestes : ils ne représentent que 3 % ou 4 % de l’ensemble des investissements du CQRS, ce qui est très peu si on considère l’importance des activités de formation, d’information et de transformation des connaissances pour permettre la création de liens utiles et efficaces entre les connaissances issues de la recherche et les programmes d’intervention. À cet égard, il n’y a pas de culture scientifique suffisamment développée dans les milieux de pratique sociale. Par ailleurs, la culture des chercheurs se doit de changer. Dans la plupart des établissements et organismes d’intervention sociale, personne n’est mandatée pour établir et maintenir ce lien

nécessaire avec la recherche (obtenir les dernières publications, les résumés, les transmettre, etc.), d'où résulte, chez les intervenants, un manque de sensibilité à ce qui se fait de mieux en ce qui a trait aux nouvelles pratiques. Les intervenants sociaux lisent peu et sont donc peu à jour relativement aux nouvelles connaissances que pourraient leur transmettre les milieux de recherche. Quant aux chercheurs, ils devraient prendre exemple de ce qui se fait en recherche biomédicale et voir davantage leur rôle auprès des établissements et organismes comme un travail de « courtiers de connaissances » au service de ces derniers. Ils devraient donc développer leurs activités de traducteur, de vulgarisateur de connaissances et d'accompagnement des milieux de pratique avec, sous le bras, leur trousse des « best practices ».

En conclusion, on peut poser la question suivante : la recherche contribue-t-elle au mieux-être des jeunes? Contribue-t-elle également à la réflexion sur leurs conditions de vie ainsi qu'à l'élaboration des politiques sociales, surtout en ce qui a trait à leur rationnel? Il n'y a pas beaucoup d'expérimentations sociales qui nous permettent d'évaluer certaines mesures, certaines nouvelles manières de faire. Au Québec, on assiste plutôt à l'application souvent brutale de politiques « mur à mur » sans évaluation convenable. Les retombées de ces politiques en ce qui concerne les processus d'implantation et les effets ne sont donc pas accessibles. On est de grands inventeurs, au Québec, mais surtout des « patenteux ». D'où la nécessité de l'expérimentation et d'une plus grande rigueur évaluative pour pouvoir comparer les différentes stratégies d'un milieu à l'autre.

Il n'y a pas, enfin, au Québec, de programme de recherche sur les facteurs qui font que les jeunes peuvent participer à la mise en place des conditions leur permettant d'accéder à la citoyenneté. Cela pourrait constituer un grand chantier qui pourrait nous donner un aperçu plus solide de ce qui contribue au dérapage des jeunes sur le plan scolaire ou au travail, par exemple, bref, de leur insertion dans la société. Nous pourrions alors avoir en mains les éléments qui pourraient nous permettre de relier les facteurs de vulnérabilité et les facteurs de protection.

Les principaux enjeux du Sommet de la jeunesse¹

*par Gérald Larose,
professeur invité au département de travail social de l'UQAM,
membre de l'équipe de recherche ESSBE
et responsable du chantier « Promouvoir une société équitable »
au Sommet de la jeunesse de février 2000*

Le Sommet de la jeunesse résulte de la poussée de l'ensemble des jeunes préoccupés de leur devenir et de celle des groupes organisés qui veulent un débat, qui l'ont demandé et qu'ils ont obtenu. Le Sommet se tient à un moment de notre histoire marqué par quatre évidences :

1. Le déclin démographique des jeunes. Les jeunes seront de plus en plus « minorisés » numériquement et ce déclin aura des conséquences significatives sur les plans économique et symbolique ainsi que sur le plan du pouvoir.
2. La cohabitation de quatre générations. C'est la première fois dans notre histoire où il y a cohabitation de quatre générations, ce qui introduit de nouveaux rapports sociaux.
3. Le rajeunissement de la pauvreté. La situation économique des jeunes fait en sorte que la pauvreté atteint fortement ce groupe. Et c'est la première fois dans notre histoire que la génération qui suit risque d'être plus pauvre que la génération qui précède.
4. Le déplacement du stress dans notre société. Le taux de suicide chez les jeunes est aujourd'hui le même que celui des 50 ans et plus d'il y a 25 ans, qui vivaient alors une grande insécurité économique.

Ajoutons certains éléments structurels qui rendent l'avenir incertain :

- le développement accéléré des technologies de l'information;
- la remise en question du modèle québécois;
- la crise du salariat avec l'accroissement du travail autonome.

¹ Tenu à Québec, du 22 au 24 février 2000.

Le Sommet provoque deux types de polarisation, l'une portant sur l'exercice du Sommet lui-même, et l'autre portant sur ses contenus.

L'exercice du Sommet

Un certain nombre de groupes de jeunes se sont positionnés par rapport à l'exercice du Sommet, exprimant ainsi une prise de position à l'endroit du mouvement social et de la pratique politique. Il s'agit de savoir si la société civile peut et doit avoir droit au chapitre.

Nous assistons ainsi à une confrontation entre le courant néolibéral (l'ultra-droite, dont les principaux tenants craignent au plus haut point de se faire prendre à partie) et le courant de l'ultra-gauche, qui veut restaurer l'intégralité du providentialisme ancien et se montrent excessivement réservé sur la capacité de la société civile à porter un changement. Dans cette première polarisation, nous trouvons la confrontation entre le tout marché et le tout État. Or, un fort courant du mouvement social actuel milite pour le renforcement et la valorisation de la société civile. C'est ainsi qu'il estime pouvoir tenir à distance le marché et restaurer l'État dans son rôle de producteur de politiques garantissant l'intérêt général.

Les contenus du Sommet

Deux logiques s'affrontent dans une seconde polarisation : la logique clientèle (les problèmes, les services) et la logique citoyenne (en amont des problèmes, en prévention). Considère-t-on les jeunes comme un groupe aux prises avec des difficultés et qui nécessite des services, ou les considère-t-on comme des citoyens à part entière capables de trouver les réponses à leurs propres questions?

Prenons l'exemple de notre système d'éducation, qui coûte 9,2 milliards de dollars et qui produit 80 % de diplômés et 20 % d'exclus. Ce service ne répond qu'à 80 % des enfants et des jeunes, alors que la responsabilité du dispositif public est d'équiper, de qualifier (ce qui ne signifie pas nécessairement « diplômer ») 100 % des jeunes pour leur permettre de faire face à la vie. Si cette responsabilité était entièrement assumée, cela exigerait de transformer le service et de s'employer à mettre en place une approche différente. C'est là un enjeu de société important. Ainsi, quelques écoles ont commencé à s'attaquer au décrochage scolaire en le planifiant, ce qui signifie qu'on accompagne le jeune engagé dans ce processus au lieu de l'exclure. Il faudra

s'attaquer au corporatisme sous toutes ses formes afin de rendre viable ce projet de qualifier non pas 80 % des jeunes, mais plutôt 100 %, et cela, par des moyens qui sortent des sentiers battus.

Pour réduire l'opposition entre la logique clientèle et la logique citoyenne, certaines avenues pourraient être explorées :

- donner le droit de vote aux jeunes au sein des établissements scolaires;
- reconnaître les acquis et le potentiel des jeunes par la mise en place d'un dispositif de reconnaissance de ces acquis et de ces forces;
- prévoir la présence, au sein de chaque établissement, de personnes issues du milieu qui accompagneraient les jeunes dans leur vie scolaire et contribueraient à leur faire vivre des expériences de citoyens à l'école comme en dehors de l'école.

La tenue d'un Sommet de la jeunesse a des vertus. Ce Sommet est en effet l'occasion de s'informer sur la réalité des jeunes. C'est aussi une occasion de débattre publiquement de certaines questions touchant la jeunesse; à partir de ce débat, on pourra mieux identifier leur intérêt général. Enfin, le Sommet est une occasion de mobilisation. C'est pourquoi la tenue d'un Sommet parallèle est importante. Il est nécessaire en effet qu'il y ait de la controverse, de la dispute pour faire bouger les choses. Il faut que cet exercice puisse entraîner une prise de décision qui contribuera à la création de balises structurantes, si on veut que la société civile en ressorte gagnante.

Après le Sommet²

Au sortir de l'exercice, que retenir? Au moins cinq éléments :

1. Les jeunes ont pris et conservé l'initiative. Tous se rappelleront du détournement par les jeunes de l'exercice de la journée précédant le Sommet. Conçue comme séance d'échauffement et de mise en jeu de l'ensemble des données relatives aux jeunes et aux divers contextes dans lesquels ils évoluent, la journée a vite été l'occasion pour les jeunes d'imposer leurs propres analyses, leur dynamique et leur leadership. En prenant l'initiative de bousculer l'agenda et de changer l'ordre du jour de cette première journée, les jeunes ont occupé le centre du débat et imprimé leur tempo à l'ensemble des travaux.

2. Les jeunes sont des acteurs de la société civile. L'exercice terminé, le comité de suivi du Sommet se mettant en place, les jeunes organisés sont aujourd'hui reconnus comme composante majeure de la société civile. À ce titre, ils ont obtenu d'être considérés comme des citoyens à part entière vivant des conditions particulières qui doivent être prises en compte par l'ensemble de la société. La substance de l'entente finale témoigne de cette nouvelle réalité.
3. Les jeunes, les médias et la priorité de l'éducation. Les sondages préparatoires au Sommet de la jeunesse nous ont appris que la population ne considérait pas l'éducation comme prioritaire. Cinquante-quatre pour cent de la population en effet estime peu importante la diplomation universitaire. Nous partions donc de loin. L'exercice du Sommet aura été, dans une trop modeste mesure, une occasion de refaire de l'éducation une priorité. Et les jeunes en auront été les principaux artisans. Il y a cependant une ombre au tableau : les médias, comme bon nombre d'intervenants autour de la table, ont eu du mal à résister à l'appréciation des seules ressources chiffrant cette priorité. Bien qu'il soit acquis, dans l'entente finale, qu'il faille réviser les façons de faire pour non seulement décerner un diplôme à 80 % des élèves, mais qualifier 100 % d'entre eux, peu ont fait écho à l'énorme travail qu'il nous reste collectivement à abattre pour y parvenir.
4. Les jeunes et l'économie sociale. Plusieurs éléments de l'entente finale illustrent le choix délibéré des jeunes d'opter pour des approches citoyennes, sociales et collectives :
 - l'intégration des étudiants dans la composition des conseils d'établissement et la mise à contribution desdits conseils (composés aussi de parents et des personnels des établissements) dans l'élaboration des plans de réussite;
 - l'activation d'agents de milieu pour procéder à l'arrimage des ressources du milieu avec celles de chacun des établissements;
 - la mobilisation des partenaires pour l'insertion de 50 000 jeunes au cours des trois prochaines années;
 - le soutien aux coopératives jeunesse de services;

² Cette partie a été rédigée par M. Larose après le Sommet de la jeunesse.

- la proposition d’augmenter les capacités des Centres locaux de développement;
- la proposition d’une politique gouvernementale d’achat préférentiel auprès des entreprises d’économie sociale;
- la mise sur pied de fonds de création d’emplois d’été et de stages;
- la création d’un fonds jeunesse géré par les partenaires, du redéploiement régional pour une portion du fonds et la reconduction du fonds de lutte contre la pauvreté.

Tout cela illustre abondamment le choix prépondérant des jeunes de compter sur les valeurs sûres de solidarité, d’autonomie et de citoyenneté.

5. Les jeunes et l’apprentissage du politique. L’exercice de la démocratie partenariale est exigeant. Reconnus comme partenaires, les groupes de jeunes ont vite compris que, pour faire valoir leurs points de vue, il leur fallait poursuivre l’intérêt général, faire des démonstrations, convaincre, être solidaires, développer des alliances, tenir compte de la position des autres et faire des compromis porteurs. La démocratie réelle de tous les intérêts contradictoires présents autour de la même table exige rigueur et discipline. Les jeunes ont rapidement maîtrisé cet art. Les résultats en témoignent.

Une approche alternative de l'insertion

*par Jeannine Rouja,
directrice générale,
Opération Placement Jeunesse*

Opération Placement Jeunesse est un organisme mis sur pied par le Mont Saint-Antoine, une institution ayant pour mandat la réhabilitation de jeunes délinquants. Cet organisme travaille à l'intégration socioprofessionnelle des jeunes qui ont des problèmes socio-affectifs (70 % sont des garçons, 30 %, des filles). Ces jeunes ont, en moyenne, entre 16 ans et 18 ans. La plupart d'entre eux sont sous la Loi de la protection de la jeunesse. Ce sont des jeunes de la rue, ou des jeunes rejoints par d'autres organismes jeunesse.

L'approche alternative adoptée par Opération Placement Jeunesse consiste à provoquer le rêve chez les jeunes et à les aider à le réaliser afin de rehausser leur estime de soi. Lorsqu'ils arrivent en effet à Opération Placement Jeunesse, les jeunes n'ont pas de rêve, pas d'idéal vers lequel tendre à moyen ou à long terme. La dimension « problèmes, difficultés, échecs » est très grande et prend toute la place à l'intérieur d'eux-mêmes; elle marque de façon importante leur rapport à eux-mêmes, aux autres et à la vie. Ils ne veulent rien savoir de l'école, qui a souvent été source de grandes tensions dans leur vie. Il faudra attendre l'accumulation d'expériences « autres » pour qu'ils puissent envisager d'y retourner de nouveau, ce qui ne peut avoir lieu qu'après le début de la vingtaine. Le premier objectif qu'on poursuit donc avec les jeunes est d'arriver à les faire rêver sur leur propre vie.

À Opération Placement Jeunesse, on travaille beaucoup à ce que les jeunes se fassent une place dans la société. Pour ce faire, on développe avec eux des outils pour les aider à découvrir non seulement leurs intérêts personnels, mais aussi leurs responsabilités en rapport avec leurs rêves. La deuxième étape consiste à traduire ces intérêts en projet et, surtout, en objectifs très concrets et à court terme, pour qu'ils puissent les atteindre. Ils veulent tous parvenir à avoir un travail, un logement. On les accompagne et on les aide à faire face aux différentes embûches qu'ils rencontrent sur leur parcours, plus particulièrement dans leur maintien en emploi,

puisque'ils peuvent avoir tendance à se décourager et à abandonner trois semaines après avoir été embauchés. Un autre problème important nécessitant l'appui des intervenants d'Opération Placement Jeunesse est la recherche d'un logement et la signature d'un bail. L'apparence des jeunes (la couleur de leurs cheveux, leur habillement, leurs tatous, par exemple) fait souvent peur aux propriétaires, qui craignent de se retrouver pris avec des gangs.

Par ailleurs, les parents des jeunes auprès de qui Opération Placement Jeunesse intervient ont tendance à se sentir délaissés ou mis de côté par la plupart des intervenants des différents services. À Opération Placement Jeunesse, on tente de les intégrer quelque part dans le projet de leur enfant et on les supporte dans le rôle qu'ils sont prêts à jouer. Cet aspect de l'intervention s'avère très important parce que la très grande majorité des jeunes n'ont pas de modèle d'un père qui va travailler tous les matins et qui s'implique auprès de ses enfants. Les jeunes très marginalisés n'ont pas la chance de se faire entendre, et, dans un Sommet comme celui de la jeunesse, on risque de les oublier. Encore une fois.

L'école et son milieu

Le partenariat entre Plein Milieu et l'école secondaire Jeanne-Mance : quelques éléments de réflexion

*par Linda Tremblay,
coordonnatrice de Plein Milieu*

Plein Milieu : une concertation d'acteurs œuvrant auprès des jeunes

Plein Milieu est un organisme d'intervention sociocommunautaire, en activité depuis 1993. Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des jeunes et des jeunes adultes. Ses axes d'intervention sont le travail de milieu à l'école secondaire Jeanne-Mance, le travail de rue dans le quartier Plateau Mont-Royal, à Montréal, et l'action communautaire.

La pratique du travail de milieu et de rue consiste à atteindre les jeunes dans leurs différents milieux de vie. Elle vise à créer des liens de confiance et significatifs entre nous, les intervenants, et les jeunes. Ces rencontres, établies sur une base volontaire et confidentielle, nous permettent de soutenir les jeunes et de les accompagner dans leur démarche d'autonomie. Nos interventions prennent plusieurs formes et sont définies en fonction de la réalité et de leurs demandes : l'écoute, l'accueil, le soutien, la référence, la médiation ou l'accompagnement. Par ailleurs, l'action communautaire s'inscrit dans nos relations avec les groupes et la communauté et se concrétise par une collaboration à la mise en place de projets collectifs qui visent l'amélioration des conditions de vie des jeunes, comme l'ouverture d'un café étudiant à l'école, la mise sur pied d'une coopérative jeunesse, le projet du comité Itinérance Plateau Mont-Royal.

Bien que la mise sur pied de Plein Milieu résulte de la concertation de quatre groupes du milieu communautaire et institutionnel, elle demeure une initiative du CLSC du Plateau Mont-Royal. Elle a coïncidé avec l'arrivée d'un nouveau travailleur social à l'équipe jeunesse du CLSC et s'appuyait sur la vision du coordonnateur des services jeunesse et adulte, qui souhaitait élargir

et rapprocher ces services des milieux de vie des jeunes. Comme l'école secondaire Jeanne-Mance accueillait près de 1600 adolescents, elle représentait un lieu privilégié à investir.

Le coordonnateur des services jeunesse a alors entrepris des démarches auprès du directeur de l'école afin que le travailleur social assure une présence auprès des jeunes, dans les aires communes de l'école et dans les endroits publics du quartier fréquentés par les jeunes. L'ouverture d'esprit du directeur a permis l'actualisation du projet, qui s'est concrétisé par une entente écrite entre les deux parties. La présence d'un travailleur social du CLSC à l'école pendant une année a entraîné une hausse considérable des demandes en provenance des jeunes, ce qui a justifié l'implantation d'une équipe de travailleurs de milieu à temps plein. Leur intégration auprès des jeunes s'est faite assez rapidement. Dès les premiers mois, les jeunes qui vivaient des difficultés n'hésitaient pas à s'adresser à eux.

Parallèlement, pendant cette période, l'équipe jeunesse du CLSC a travaillé à recréer et à renforcer la vie associative du milieu jeunesse du quartier, ce qui a contribué, dans une certaine mesure, à réunir les intervenants associés à la mise en œuvre de Plein Milieu. Ces intervenants, qui formaient le conseil d'administration provisoire, sont : le Centre Le Beau Voyage, un centre de jeunes, dans le quartier depuis plus de 25 ans; le Bureau de Consultation Jeunesse, qui offre des services aux jeunes depuis plus de 30 ans sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal ainsi qu'en périphérie — et qui a une expertise en travail de rue et de milieu —; l'équipe jeunesse du CLSC du Plateau Mont-Royal et, enfin, l'école secondaire Jeanne-Mance.

L'ouverture du directeur de l'école sur le milieu, ajoutée à une sensibilité à l'égard du bien-être des jeunes, a donné lieu à la création d'autres services, comme le programme Alternative au décrochage scolaire, qui offre un encadrement personnalisé à un groupe d'élèves de la troisième secondaire qui présentent des risques élevés de décrochage. De plus, depuis 1995, l'équipe jeunesse du CLSC a ouvert un point de service à l'école; les jeunes peuvent y rencontrer l'infirmière et les travailleurs sociaux.

En juin 1993, à la fin de l'année scolaire, l'équipe jeunesse du CLSC du Plateau Mont-Royal organisait un forum sur les conditions de vie des jeunes. Réunissant des intervenants des groupes jeunesse du milieu scolaire et socio-économique, des jeunes et des parents, ce forum formait une instance de concertation jeunesse majeure dans le quartier. L'ensemble des participants y ont reconnu la pertinence du travail de Plein Milieu à l'école et ont recommandé

que soit implanté le travail de rue auprès des jeunes en difficulté sur le territoire du Plateau. Plein Milieu a donc décidé de prendre en charge ce nouveau mandat, qui s'inscrivait dans une perspective évolutive et complémentaire du travail de milieu. L'implantation du travail de rue s'est fait à l'automne 1994. Par ailleurs, au début de l'année scolaire 1993-1994, à la demande des jeunes, les intervenants de Plein Milieu ont ouvert un café étudiant à l'école. Depuis, Plein Milieu est responsable de l'animation et de l'intervention au café, qui accueille quotidiennement plus d'une cinquantaine de jeunes.

Plein Milieu et l'école : des rapports variables en fonction des styles de direction

Dès l'entrée en fonction du premier travailleur de milieu, en 1993, une rencontre a été organisée avec le conseil de direction de l'école afin de définir le rôle de Plein Milieu auprès des jeunes. Les relations, avec les directeurs adjoints et les enseignants principalement, sont respectueuses de part et d'autre. Nos rencontres portent essentiellement sur le taux d'absentéisme des jeunes qui sont sur le point d'être expulsés de l'école ou qui souhaitent réintégrer un cours. Le personnel de l'école respectent notre travail. On n'hésite pas à collaborer afin de faciliter la réintégration des jeunes. On nous réfère aussi des jeunes qui sont en difficulté.

L'école apporte un soutien logistique à Plein Milieu : elle nous fournit le téléphone et un bureau, nous donne accès à la salle d'ordinateurs et à la photocopieuse et a mis à notre disposition une classe que nous avons convertie en café étudiant. Les jeunes ont désormais un espace de socialisation dans l'école qu'ils peuvent s'approprier. C'est un lieu où ils viennent dîner, rencontrer des amis, écouter de la musique et échanger entre eux. C'est aussi l'endroit où ils peuvent rencontrer le travailleur de milieu ou organiser des activités ou des projets.

L'intervention de milieu auprès des jeunes offre plusieurs avantages. Le milieu scolaire est un lieu privilégié pour rejoindre les jeunes. Ces derniers fréquentent l'école quotidiennement et cherchent souvent à être en relation avec des adultes en dehors d'un contexte d'autorité. Notre approche favorise la création de liens de confiance entre eux et les travailleurs de milieu. De plus, accueillir les jeunes au café étudiant où dans les aires communes de l'école nous permet de repérer les jeunes en difficulté ou en crise, d'intervenir précocement et d'assurer un suivi à plus long terme. Par ailleurs, côtoyer les mêmes adolescents au cours de leurs études secondaires

permet de les accompagner dans les transformations marquantes de l'adolescence et de les suivre dans leur cheminement.

Plein Milieu participe à plusieurs activités parascolaires organisées par l'école ainsi qu'à des comités de travail ou à des projets spéciaux. À titre d'exemple, Plein Milieu a pris part au projet de prévention de la violence dans les relations amoureuses, financé par la Direction de la santé publique. Sur une période de deux ans, plusieurs activités liées à ce projet ont été présentées tant aux jeunes qu'aux membres du personnel de l'école, une pièce de théâtre interactive, organisée avec les jeunes, par exemple. Bien que ce soit la Direction de la santé publique qui ait contacté l'école pour réaliser ce projet, c'est Plein Milieu qui a agi à titre de fiduciaire. Dans une certaine mesure, cela témoigne de la confiance de l'école à l'égard de cet organisme.

Pendant plusieurs années, plus spécifiquement pendant la durée du mandat du premier directeur de l'école, Plein Milieu a bénéficié d'une grande autonomie et d'une marge de manœuvre importante. L'école n'a jamais interféré dans notre travail ou dans le choix des activités offertes aux jeunes. Toutefois, le directeur adjoint, administrateur de Plein Milieu et membre fondateur, nous rappelait constamment la fragilité de nos relations et de nos acquis, notamment en évoquant la possibilité de fermeture du café étudiant. À cette période, le nombre d'élèves à l'école Jeanne-Mance était supérieur à celui de maintenant et la disponibilité des locaux, assez restreinte.

Selon moi, plusieurs facteurs expliquent la marge de manœuvre et l'autonomie de Plein Milieu. J'en retiens trois :

- la participation du directeur adjoint de l'école aux différentes étapes qui ont mené à la création de Plein Milieu et sa présence au conseil d'administration;
- l'implication importante du CLSC, qui jouit d'une crédibilité certaine auprès du directeur;
- la mission sociale de Plein Milieu qui s'inscrit en complémentarité avec la mission académique de l'école.

De ces trois facteurs, c'est le troisième qui m'apparaît le plus déterminant. Pour illustrer mon propos, comparons avec le programme Alternative au décrochage scolaire dont j'ai parlé plus haut. Alternative au décrochage scolaire est, comme Plein Milieu, un organisme

communautaire autonome qui s'est développé dans des conditions similaires : il est une initiative du CLSC, et le directeur de l'école a aussi participé aux différentes étapes qui ont mené à sa création. Toutefois, contrairement à Plein Milieu, Alternative au décrochage scolaire travaille le volet social par l'intermédiaire du volet scolaire. L'école exerce ainsi un plus grand contrôle sur ses activités et n'hésite pas à interférer dans les interventions des employés de l'organisme. Deux enseignants de l'école sont affectés en outre au programme. Bref, comme la mission de l'organisme est liée beaucoup plus étroitement à l'école, la direction questionne davantage leurs orientations et leurs stratégies.

Plein Milieu n'est pas soumis aux mêmes contraintes qu'Alternative au décrochage, car nous n'intervenons pas directement sur le volet scolaire. Il agit dans une perspective éducative plus large et est concerné par l'apprentissage de la citoyenneté et par le développement de l'autonomie et de la responsabilisation des jeunes. Nous cherchons en effet à promouvoir auprès de ceux-ci des valeurs associatives et d'engagement dans la collectivité. Cela est d'autant plus important que le milieu scolaire tend à se désengager du volet social de sa mission depuis quelques années. Ce désengagement fait suite à des compressions budgétaires dans le milieu de l'éducation. Il constitue une réponse défensive de l'école aux problèmes du décrochage. Tout se passe comme si, devant les difficultés de l'école à réussir sa mission scolaire, on avait décidé de délaissé les activités à caractère social et préventif pour mettre l'accent sur l'intervention scolaire. On cherche de plus en plus à contrôler les jeunes afin d'éviter les problèmes, plutôt que d'intervenir sur les causes qui sont à l'origine de ces problèmes.

Évidemment, l'État comme le milieu scolaire y trouvent leur compte sur le plan de la recherche de l'équilibre budgétaire puisqu'il en coûte sûrement beaucoup moins cher de financer un organisme comme Plein Milieu, plutôt que d'investir dans l'embauche de ressources professionnelles au sein de l'école. Mais on aurait tort d'analyser l'implantation de Plein Milieu en milieu scolaire à partir des seules considérations financières. Il faut tenir compte de la manière dont un organisme comme Plein Milieu intervient auprès des adolescents. Nous croyons que le rôle joué par Plein Milieu auprès des jeunes ne pourrait être assumé par l'école compte tenu des règles et des contraintes institutionnelles qui régissent le milieu scolaire. Par exemple, on pourrait difficilement imaginer des intervenants du milieu scolaire engagés aussi directement dans les milieux de vie des jeunes et à l'écoute de ceux-ci et leur assurer en même temps la confidentialité. L'intervention de Plein Milieu fait aussi contrepoids à certaines mesures

répressives adoptées par l'école devant certaines problématiques comme la consommation de drogue ou l'absentéisme.

En définitive, l'approche adoptée par Plein Milieu est originale par rapport aux approches traditionnelles et marque une ouverture face aux demandes des jeunes. La présence de notre organisme dans l'école nous permet donc de mieux assumer notre mission auprès des jeunes. Elle profite également à la direction de l'école puisqu'elle favorise un meilleur climat et permet l'organisation d'activités destinées aux jeunes à l'intérieur de l'école. Toutefois, l'intervention de Plein Milieu ne devrait pas être considérée comme un cautionnement des réductions budgétaires dans le milieu de l'éducation. Par ailleurs, le rapport de partenariat entre l'école et notre organisme risque à tout moment d'être rompu puisqu'il repose sur des ententes informelles. Dans ce contexte, le style de direction pratiqué par l'école revêt une importance cruciale pour la bonne marche de nos activités. En effet, les rapports avec l'école reposent davantage sur la confiance mutuelle développée entre les personnes, plutôt que sur des ententes formelles reconnaissant le rôle et le mandat de chacun.

Ainsi, cette confiance est à reconstruire à la suite du départ du directeur de l'école et du directeur adjoint ayant participé à la mise en place de Plein Milieu. Les directions qui se sont succédées depuis n'ont pas toujours manifesté la même sensibilité à l'égard des réalités vécues par les jeunes. Ces directions se sont davantage investies dans l'application stricte de règles et de normes institutionnelles plus coercitives pour les jeunes que dans la recherche de solutions originales à leurs problèmes. On a préféré, par exemple, dégager des fonds pour embaucher un garde chargé de la sécurité dans l'école, plutôt que d'investir dans l'amélioration des services professionnels.

Une continuité assurée malgré un partenariat incertain

Même si Plein Milieu profite d'une conjoncture peut-être moins favorable à l'heure actuelle pour l'établissement de véritables rapports partenariaux avec le milieu scolaire, il n'en demeure pas moins que notre organisme est loin d'être en mauvaise posture pour poursuivre sa mission auprès des jeunes. En effet, depuis 1994, Plein Milieu a élargi ses activités au travail de rue dans le quartier Plateau Mont-Royal. L'organisme compte actuellement trois travailleurs de rue et vient d'embaucher une deuxième travailleuse de milieu à l'école. En outre, nous disposons maintenant

d'un local au Centre de services communautaires du monastère, situé au cœur du Plateau, ce qui permet notamment aux travailleurs de rue d'avoir un lieu de rencontre accessible en dehors des heures de l'école — mentionnons qu'on ne peut accéder à l'école entre 18 h le soir et 7 h le matin. Ce nouveau lieu de coordination permet également à Plein Milieu d'être plus autonome et moins exposé aux conséquences de décisions administratives arbitraires qui auraient pour effet de lui retirer ses locaux actuels à l'école.

Plein Milieu considère toujours l'école comme un milieu privilégié d'intervention. À cet égard, nous avons entrepris des démarches pour renforcer la relation de confiance avec la direction actuelle afin d'assurer la poursuite de notre travail en milieu scolaire pour les prochaines années. Nous savons qu'il reste du travail à faire avant de pouvoir dire « mission accomplie ». Toutefois, nous sommes confiants d'y parvenir. Mais il est certain que ce travail, toujours à refaire, canalise des énergies et des ressources qui pourraient être investies ailleurs. C'est pourquoi nous considérons que l'établissement d'une entente formelle entre Plein Milieu et l'école pourrait permettre de consolider notre intervention auprès des jeunes en milieu scolaire et soutenir de manière concrète la reconnaissance de nos activités.

La détresse psychologique chez les jeunes³

*par Danièle Monast,
psychologue,
CLSC du Plateau Mont-Royal*

Depuis 1992, je reçois des jeunes qui demandent à me rencontrer : ils demandent un lieu d'écoute où ils peuvent dire leur détresse et ce, dans un cadre souple qui leur assure la confidentialité, l'accessibilité et la disponibilité. Un espace a donc été mis en place par l'équipe jeunesse du CLSC; il est extérieur aux lieux institutionnels que fréquentent les jeunes. C'est un espace potentiel de créativité (il s'agit ici de la création d'un sujet), un espace qui leur garantit la liberté de parole. Les jeunes que je reçois traversent un moment de fragilisation psychique, sont en rupture dans leur continuité d'être et leur mouvement de l'adolescence est en panne⁴ ou risque de l'être.

Au fil des ans, les rencontres avec ces jeunes m'ont beaucoup appris sur ce moment de passage périlleux dans lequel ils sont engagés au déclin de l'enfance. Ce travail nous remet en question : les jeunes nous renvoient à notre propre adolescence et questionnent nos engagements personnels qu'ils soient sociaux ou familiaux. Eux qui ont souvent perdu confiance en la parole des adultes, nécessitent de notre part un engagement dans une rencontre authentique et vraie dans laquelle nous sommes entièrement engagés. Avec les jeunes, la rencontre est toujours intense et singulière : les théories et les modèles d'intervention sont inutiles, car ils font partie de ce que les jeunes contestent. Essentiellement, les jeunes ne demandent pas à être compris, mais plutôt à se comprendre. Rappelons que l'adolescence avec tous ses bouleversements est une manifestation de santé, un processus normal.

³ L'auteur tient à remercier les organisateurs du séminaire, particulièrement M. Daniel Labesse, de l'avoir invitée à témoigner de sa pratique clinique et de ses préoccupations. L'auteur tient à remercier également ses collègues de l'équipe jeunesse du CLSC du Plateau Mont-Royal pour leur soutien dans son travail auprès des jeunes. L'auteur tient en outre à préciser que les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

⁴ Expression utilisée par J.-J. Rassial (1996) pour traduire le terme « breakdown ».

Je souhaite aujourd'hui vous parler de ma pratique clinique et des rencontres toujours singulières avec ces jeunes qui demandent à venir parler de leur détresse, de leurs pertes de repères et du désespoir qui trop souvent les maintient au bord de l'effondrement psychique. Ces jeunes qui ont tous un parcours, une trajectoire et une histoire singulière, qu'ont-ils en commun ? Comment en parler sans noyer leur singularité dans un portrait homogène trop souvent réducteur de la complexité de leur être ? Brièvement, nous exposerons les enjeux psychiques de l'adolescence. Puis, à partir de notre expérience clinique nous apporterons des pistes de réflexion pouvant éclairer la situation difficile des jeunes d'aujourd'hui.

De la famille au lien social : temps de récapitulation et temps d'inauguration

À l'adolescence les jeunes se trouvent dans un passage difficile qui comporte certains risques. Ce passage au monde des adultes nécessite un travail de deuil incontournable. En fait, il s'agit d'un double deuil : d'une part, ils perdent leur position infantile et, d'autre part, ils se séparent des figures parentales. Cette perte et cette séparation introduisent une réélaboration de leur place dans le social. La sexualité des jeunes, qui appelle à la fois une identification sexuelle et une différenciation des générations, provoque une urgence, une crise de la subjectivité. Ils sont donc conviés à un réaménagement psychique, vécu parfois de façon violente et intrusive. Ce travail psychique pour s'effectuer requiert quelques conditions sur lesquelles je reviendrai plus loin. Mais notons que l'adolescence, quelle que soit l'époque et le contexte social, demeure pour le sujet une épreuve difficile. Il y aura toujours pour tous les jeunes un écart entre ce qu'ils cherchent et ce qu'ils trouvent.

Les entretiens cliniques que je propose aux jeunes leur permettent de faire le bilan de leur enfance, de reconstruire un passé très souvent douloureux, de mettre en mots leur histoire et de se réapproprier une partie d'eux-mêmes restée en souffrance, non dite. Avant de vouloir les réinsérer dans le social, il est nécessaire qu'ils se réinsèrent d'abord dans leur histoire, dans ce qui les a constitués comme sujet⁵. Ce temps de récapitulation permettra à ces jeunes un travail de symbolisation de leur enfance et de leur position infantile dans la famille. Ils traversent alors très souvent des moments dépressifs, car ils sont confrontés à la mort de l'enfance et à l'irréversibilité

⁵ Expression empruntée à R. Letendre, psychanalyste, professeur au département de psychologie de l'UQAM. Voir aussi Piera Aulagnier (1989), 191-200.

du temps. En ce qui concerne la question de la dépression et du suicide chez les jeunes, dont les médias se sont accaparés, on oublie trop souvent que, comme le rappelle Rassial (1996), « la dépression, à condition qu'elle soit reconnue comme authentique, c'est-à-dire contenant outre ses effets morbides, [recèle] aussi les conditions d'une relance vraie de la subjectivité » (p. 41). C'est l'écoute de cette détresse qui met en suspens les agirs suicidaires des jeunes et leur ouvre une dimension jusqu'alors inconnue. Parler leur permet de renouer avec le fil du temps qui s'était rompu, de retrouver leur continuité d'être. Comment, se demandent-ils, changer tout en restant le même ?

Le temps d'inauguration coïncide avec cette subjectivité naissante et fragile, cette parole qu'ils commencent à soutenir seuls. C'est un temps où ils doivent trouver leurs propres mots pour exprimer leur désir et s'inscrire dans le social du lieu de leur histoire singulière. Leur immaturité et leur idéalisme sont importants et nécessaires, car ils contiennent leur créativité, leurs idées et leurs aspirations⁶. Ils permettent aux jeunes de se projeter comme citoyen. Acceptons-nous de nous laisser secouer par leur idéalisme ? Pouvons-nous supporter ce temps d'immaturité sans les contraindre à être « responsables et autonomes » ? Leur idéalisme est une richesse qui précède la désillusion ; trop souvent ils perdent cet idéalisme avant même d'avoir pu s'investir dans un projet lié à leur désir. La désillusion, le désinvestissement et la passivité viennent alors occuper leur quotidien. Ce moment de passage implique aussi un changement de place dans la constellation familiale et a donc des effets importants sur les figures parentales : c'est très souvent leur propre adolescence qui est réactivée avec tous les effets déstructurants que cela peut avoir sur les jeunes. Ce changement de place ne se fait pas sans heurt des deux côtés, amenant parfois la rupture et l'éclatement familial.

Depuis quelques années, je constate dans ma pratique que les conditions sociales se sont nettement dégradées pour cette jeunesse. Lorsque je parle des conditions sociales, j'entends par là ce qui concerne le lien social. Le problème du lien social se situe bien au-delà de la stricte question économique, même si par ailleurs elle peut l'inclure. Le lien social, c'est ce qui fonde le sujet dans ses rapports aux autres, lui permet de vivre comme citoyen et de s'inscrire dans la chaîne des générations. Lorsque les jeunes quittent le milieu familial, qui trouvent-ils pour les

⁶ « On n'est pas sérieux quand on a 17 ans », disait Rimbaud.

soutenir dans ce passage vers le monde des adultes ? Qui accompagne ce mouvement, ce temps d'inauguration subjective ?

La détresse psychologique des jeunes est liée à cette souffrance du lien social, à l'absence de repères symboliques, à l'absence de relais pouvant soutenir ce passage périlleux et donner un sens à cette traversée. Le lien trop souvent factice et éphémère les laisse au seuil d'une inscription sociale. Les jeunes actuels sont soit empêchés d'être des adolescents et doivent être « responsables et autonomes » bien avant leur majorité, ou encore ils sont maintenus dans une adolescence qui n'en finit plus faute de conditions pouvant les soutenir dans la séparation d'avec leur famille. Ils sont soit les parents de leurs parents, soit des éternels enfants inquiets de leur avenir.

L'éclatement des familles et la démission ou l'abdication parentale, c'est-à-dire la difficulté pour les figures parentales de soutenir leur place dans la lignée des générations, ont un effet puissant sur le mouvement de l'adolescence. On constate alors une négation des générations, une négation de la mort et le déni de changement de place qu'entraîne l'adolescence. Cela laisse trop souvent les jeunes dans un vide, sans appui d'adultes responsables et concernés par eux. Si les figures parentales abdiquent, les jeunes doivent faire un bond en avant pour parvenir à une maturité trompeuse, mais ils perdent ainsi leur plus grand atout : la liberté d'avoir des idées, le plaisir de penser et d'agir par impulsion. En conséquence, ils deviendront des adultes frustrés de leur adolescence et ambivalents à soutenir une position parentale envers les futurs adolescents. De plus, la fragilisation actuelle des institutions sociales entraîne la détresse psychologique chez ces parents qui se retrouvent trop souvent non inscrits socialement et renvoyés à un isolement où ils vivent la honte et l'humiliation. Ils sont aussi incapables de soutenir leur position parentale.

Ce que je découvre de plus en plus à travers la souffrance de ces jeunes, c'est la souffrance de leurs parents. Ils la portent comme un boulet, comme une entrave à leur développement. Comment en effet ces jeunes peuvent-ils se confronter à des parents qui sont au bord de l'effondrement psychique ? « L'adolescent, dit Winnicott, a besoin qu'une réalité lui soit donnée par un acte de confrontation. Cette confrontation doit être personnelle. Pour que les jeunes puissent vivre et témoigner de leur vitalité, les adultes sont indispensables » (1975, p. 206).

Dans ces situations où la position parentale est en souffrance c'est, à mon avis, à l'État à prendre le relais et à assurer à ces jeunes un soutien et un appui. Lorsque l'État se retire ou se dérobe de ses fonctions tutélaires et qu'il est incapable de soutenir cette place essentielle pour ces jeunes, vers qui peuvent-ils se tourner ? Il est important de réfléchir à cette dimension de la dynamique parentale. Il ne faut pas oublier que les jeunes sont des citoyens et qu'ils sont les parents de demain. Si les conditions actuelles mettent en péril le mouvement de l'adolescence en ne permettant pas aux jeunes d'être des adolescents, c'est la génération suivante qui en subira les effets déstructurants.

À mon avis, la détresse psychologique chez les jeunes doit s'entendre dans deux registres. D'abord, elle est un appel à dire ce passage ou cette traversée dans lequel ils sont engagés, un temps de récapitulation et d'inauguration qui exige une écoute et un accompagnement. Ce lieu d'écoute que je soutiens permet ce travail psychique de double deuil (deuil de l'enfance, deuil des figures parentales) qui a des effets importants sur l'inscription sociale des jeunes. Il s'agit d'un travail individuel assurant le lien social. Cette détresse est ensuite l'expression d'un malaise qui touche les fondements de la société actuelle. C'est malheureusement une dimension morbide qui en camoufle une autre beaucoup plus insidieuse et ravageante. Comment la société se sent-elle concernée par cette détresse ? Est-elle suffisamment lucide pour reconnaître que cette détresse n'est pas un malaise ponctuel et extérieur à elle, mais bien une question adressée à tous les citoyens ?

Quelles sont les pistes de solutions à explorer ? Il s'agit peut être moins d'approches renouvelées que des modèles de lien social à ranimer. Il faut redonner une âme à notre fonction de transmission auprès des jeunes. Assumer une position tutélaire. Comment ne pas évoquer ici le modèle de compagnonnage tel qu'il se pratiquait il y a quelques siècles ? Peut-on s'en inspirer aujourd'hui pour contrer les problèmes de décrochage scolaire et d'insertion sociale ?

Pourquoi ne pas s'inspirer aussi de pratiques existantes, comme celle de l'équipe jeunesse du CLSC qui a eu des résultats très intéressants tant sur le plan de l'intervention individuelle auprès des jeunes que dans l'implication communautaire des milieux de vie de ces jeunes. Actuellement, et s'inspirant de cette expérience, un projet s'adressant aux jeunes marginaux est en voie de réalisation dans le quartier. Ce projet vise à créer un « drop-in » pour ces jeunes, un lieu de rencontre qui leur rendra accessible les services institutionnels. Ce projet leur permettra aussi de s'insérer dans leur communauté.

Rejoindre les jeunes, c'est aller à leur rencontre, se laisser atteindre par leurs différences, accepter d'apprendre d'eux et se laisser surprendre par l'altérité. Développons notre aptitude à remettre en question nos « beaux programmes » et « nos meilleures intentions ». Ils savent mieux que quiconque comment on peut les accompagner dans ce passage difficile. Sommes-nous en mesure de les entendre ?

Notre pratique auprès des jeunes nous confirme chaque jour les effets structurants d'un lieu où parler sa violence, sa révolte et son désarroi plutôt que d'agir cette souffrance et s'enfoncer davantage dans l'isolement et le repli. Ces effets sont repérables dans leur engagement personnel, mais aussi dans leurs rapports avec les autres. Lorsqu'on travaille avec un sujet, c'est le social qui le traverse que l'on rejoint.

Références

- AULAGNIER, Piera (1989). « Se construire un passé », Le narcissisme à l'adolescence. *Journal de psychanalyse de l'enfant*, no 7, 191-220.
- RASSIAL, Jean-Jacques (1996). *Le passage adolescent*, Paris, Éditions Érès, 194 p.
- SIBONY, Daniel (1991). « Liens pervers et toxicos », dans *Du Vécu et de l'invivable*, Paris, Albin Michel, 81-85.
- TOSTAIN, René (1993). « L'adolescent passeur », dans *L'enfant et la psychanalyse*, Paris, Éditions Esquisses Psychanalytiques – CFRP, 495-500.
- WINNICOTT, D.W. (1975). *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard.